L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 17 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

DEMANDE—Une bonne d'enfants parlant le français. De bons gages seront payés. Recommandations exigées. S'adresser 181 a... de 9 à 10 et de 3 à 4. 17 juin—2f

A LOUER.

UNE maison meublée à Louer à la Passe Christian, rue de l'Eglise. S'adresser 74 rue Dumaine. 1er juin—15f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Pierre Montant vs J. M. Esqueré.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 13,289—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 17me jour de juin 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval bai tête blanche, un wagon à deux roues et un lot de harnais d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 juin—7 12 17

AVIS DE SUCCESSION.

Otto A. F. Stoll vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thormaehlen syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de George Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,599—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Elisabeth Keller, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de Veuve Jérome Calvo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,900—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Demonte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 juin—17 22 25

Succession de Letitia McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,903—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles les deux comptes provisoires, présentés par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Nicholas J. Meer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,513—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible] pour lesquelles le compte final présenté par John H. O'Connor, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 20

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,883—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Adam Frank administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 juin—9 14 18

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,625—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 juin—13 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Company, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,671—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par M. J. Schwarz, Geo. Wiedmann et Geo. W. Young, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 juin—15 20 24

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,374, Division E.—Léon Joseph vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Léon Joseph soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théo. Baissen, Esq., notaire, à son bureau No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 28me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1893.
Signé GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,969, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et le cinquième compte provisoire présentés par Henry Charnock et William H. Cantson, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 juin—9 14 18

Succession de Henry T. Cottam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,042—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. Thom Cottam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 juin—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,144—Division D—Ordre de Cour.—A. J. Benedic vs ses créanciers.—Que la cession de biens du pétitionnaire A. J. Benedic, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, que J. C. Le Bourgeois soit nommé pour représenter les créanciers absents, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire, à son bureau No 49 rue Camp, en cette ville, le VENDREDI, 23me jour de juin 1893, dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1893.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Frank Zengel, avocat.
[illegible]—24 au 23 juin

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an ... $12 00
Six mois ... 6 00
Trois mois ... 3 00
Un mois ... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an ... $3 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73.. ..CHARTRES......73

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 16 juin 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$3,722,122 00	$1,015,443 00
Même temps la semaine dernière	3,294,636 00	1,071,639 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

Actif	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 4,890,100 00
Autres items, comptant	98,900 00
Change à vue sur N. Y.	1,594,100 00
Change étranger	30,900 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	632,900 00
Prêts et escomptes	21,047,500 00
Autre actif comptant	4,707,500 00
Total	$33,041,300 00
Passif:	
Circulation	307,600 00
Dépôts	21,728,900 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,674,900 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	600,600 00
Autre passif comptant	39,890 00
Total	$24,351,900 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	——	133,000
Prêts	——	190,000
Dépôts	——	396,600
Dû aux banques et banquiers	——	83,460
Change	——	76,900

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, et léger américain, 97@97½c; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 63½@65½; sols péruviens, 60@61; pesos chiliens, 60@61; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont un peu plus faciles.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	7@8
Prêts sur garanties collatérales	7@—
Time do do	7@8
Papier hypothécaire	7@8

New-York—Taux de l'argent—Fermé à 8
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ 0/0; consols 99 1/16 ex int. pour l'argent, 99¼ ex int. pour l'acompte; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—97 57½
Argent en lingots (par oz 2n) — Londres 38⅛; New York 83¼ à 83¾; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHSMARKS—94⅛
Le STERLING est faible et irrégulier.
Commercial (60 jours) 482¼@483
Traites de banques (60 jours) 486
Les FRANCS sont faibles et irréguliers.
Francs de commerce (60 jours) 5.21¼
Traites de banques (60 jours) 5.16¼
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$5,000 New Consols	93¼
$2,000 ...do	93½
10 actions du N O Ins Ass	18
5 ..do.....do.....do	17½

Appel de 2 P. M.

$1,000 Lafourche Levee Bds	99¼
$1,000 ...do	99
$1,000 ...do	99½
$1,000 City extended 6s	103

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	138
Bank of Commerce	10	16	16¾
Canal & Banking Co	100	....	166
Citizens'	100	84	89
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	21	23½
Germania National	100	....	330
Germania Savings	100	285	....
Hibernia National	100	....	243
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	168	....
Mutual National	100	104½	106
N. O. National	100	730	....
People's	50	100½	105
State National	100	130	155
Traders'	100	80¼	90
Union National	100	126	130
Whitney National	100	350	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	45	....
Firemen's	50	11	14
Germania Ins. Co	100	90	94½
Hibernia Ins	100	67	78
Home Ins	100	....	84
Lafayette	50	74	85
Merchants' Ins. Co	100	78	90
Mechanics' and Traders	100	104½	108
New Orleans Ins. Ass	20	18	....
Sun Mutual Ins	100	115	....
Southern Ins. Co	100	82	....
Teutonia	100	123	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton Ex.	100	130	132½
Crescent City	100	99	100
Canal and Claiborne	40	40	44
New Orleans City	100	130	....
Orleans	50	62½	66
St-Charles Street	50	79	80½
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	43	44½
Consolidated Ice Co	100	25	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & R. As.	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	111¾	112½
N. O. Waterworks Co	100	106	110
N. O. Brewing Ass	100	76	79
Jackson Brewing Co	100	....	104
N. O. Cold Storage Co	100	....	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	20	25	32
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'nce Ex. Co. of Chicago	10	1¼	2
Jockey Club	100	129	143
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takamine Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	101	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		93½	93¾
Constitutional Bds		96	....
Levee &c.			
Atchafalaya Levee Bds		90	94
Bossier Lev. Bds		84	90
Caddo Levee Bonds		84	90
5th District Levee Bds		81	88
Lafourche Lev. Bds		97	100
Lake Borgne Lev. Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		89	92
Pontchartrain L. B. 15 yrs		89	92
Pontchartrain L. B. 20 yrs		90	93
Red River Atch. & B. B. Bds		87	93
Tensas Basin Bonds		....	....
Bons de ville.			
Premiums		164	165
Premium drawn number		210	215
City 4's		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Extended Consol		103	....
Extended 6's, Consol. Crossman		103½	104
Extended 6's		102¾	103½
City 7's, old		102	....
City 7's, new		101½	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb.		42	....
Sugar Exchange		120	130
Canal and Claib. St. R. R. mort.		101	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		95	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		125¼	125½
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	118
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort		101	106
St-Charles St. RR. Co. mort		....	121½
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	....
Carrollton 13 yrs		....	....
Carrollton 14 yrs		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	122
N. O. Brewing Ass'n bonds		101¾	106
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Eytine Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	89
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		36	....
State Warrants, ordinary, 1886		36	....
Police certificates		....	....
School certificates		10	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		45	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		20	25
Unpaid State coupons No 12		10	....
Unpaid State coup. prior to No 12		15	19
State school warrants		31	36
Preferred Mexican		20	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 200 balles et — à arriver.
Le marché est calme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à 5/16c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	6⅛	nom	6⅛	nom
Ordinary	6⅝	"	6⅝	
Good Ordinary	7⅛	"	7⅛	
Low Middling	7 9/16	"	7 9/16	
Middling	7⅞		7⅞	
Good Middling	8⅛		8⅛	
Middling Fair	8 11/16		8 11/16	
Fair	9 13/16	nom	9 13/16	nom

FUTURS.

Calmes et stables.
Janvier 8,13 à 8,15; février 8,20 à 8,21; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,85 à —; juillet 7,80 à 7,82; août 7,80 à 7,81; septembre 7,84 à 7,85; octobre 7,87 à 7,88; novembre 7,92 à 7,93; décembre 7,98 à 7,99.
Les ventes comprennent 37,400 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 11/16; à Mobile 7 11/16; à Savannah 7¾; à Charleston à 7⅝; à Wilmington à 7⅝; à Norfolk 7⅞; à Baltimore 8; à Boston 8 1/16; à Philadelphie 8⅜; à Memphis 8; à Augusta 7 13/16.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Stable.
Coton: Middling Gulf 8 5/16.

FUTURS.
Stables.
Janvier 8,34 à 8,35; février 8,39 à 8,41; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,90 à 7,92; juillet 7,97 à 7,98; août 8,07 à 8,08; septembre 8,12 à 8,13; octobre 8,17 à 8,18; novembre 8,22 à 8,23; décembre 8,28 à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,544,663 balles; même temps l'année dernière, 2,485,710 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,918,063 balles; même temps l'année dernière, 6,990,206 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,335,820 balles; même temps l'année dernière, 2,062,544 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,128,063 balles; même temps l'année dernière, 5,649,585 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 109,363 balles; même temps l'année dernière, 134,283 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 414,651 balles; même temps, l'année dernière, 592,073 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Stable.
Coton—4½ pour le Middling Américain.
FUTURS.
Stables.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.
Calme et stable.
Coton—56 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 56 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 55½fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼@½c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	4 3/16@—
Fair	4 3/16@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort, bonne demande.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	—@4 9/16
Off yellow	4 3/16@4¼
Seconds	3 1/16@4⅛
Refining Grades	——

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	8@9
Fair	8@9
Good common	7@—
Common	5½@6
Inferior	5½@6

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Calme.

Head	3@4
Prime	—@—
Good	2¾@2⅞
Fair	2½@2¾
Ordinary	2¼@2½
Common	1¾@2¼
No 2	1½@1¾

RIZ BRUT—Bien calme.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 25.
RIZ POLI—$15 00 à —.
SON—$8 50 à 9 50.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse: Stable.
FARINE—Stable.
Patente $3 60 à 3 65; extra fancy $3 30 à 3 40; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 22½.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 54 à 55 pour le blanc, — à 52 pour le mêlé et 52 à 53 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 — à 40; Red Rust Proof Oats 37 à 38.
SON—80 à 85c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

SALAISONS.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$21 25 à —.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 10¼ à 10½; short rib sides 10¼ à —; long clear sides 10¼ à —; short clear sides 10¼ à —.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11¼ à —; long clear sides 11¼ à —; short clear sides 11¾ à —.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 8¼ à —; prime steam 11 à 11¼.
JAMBON—14 à 14½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO — Prime 20; good 19½; fair 19¼; ordinary 17½; common 15c. la livre.
CAFE MEXICAIN — Prime 20; good 19¼; fair 19; low fair 18¾.
BEURRE—Western Creamery—Extra 22 à 23c.; extra firsts 21 à —c.; firsts 20 à —c.; Western Dairy — Extra 19 à —; extra firsts 18 à —; firsts 17 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 12½ à —; Swiss, full cream, 10, Young America's, full cream, à 10½; singles 10¾. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $15 00 par ton.
Farine de graine de coton en dépôt $22 00 à 22 50 par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. a. b. par long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. a. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 45 à 46c.; refined jobbing 52c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 5¼c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c. Western —2¼-pound 5¾c. per yard, 2-pound 5¼c, 1¾-pound 4½c.
Twine—Jute 7½ à 7¾ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 97½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, nominales par baril, sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Cocos, par 1000, $30 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches 50c à $1 00 par boîte de 1/3 de boisseau. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $3 50 à 3 75. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8¼c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ⅛ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $1 50 à 1 75.
POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 50 à 2 75 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 00 à 2 25.
YAMS—$2 50 à 2 75.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—De l'Ouest nom.; de la Louisiane $3 25 à 3 50.
AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $1 75 à 2 00 par crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $12 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¼ à 4 c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5¼; pois verts 3¼.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à —; Mixed 90 à 95c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $1 50 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.
OEUFS—Ceux de l'Ouest 10 à 10½; ceux de la Louisiane 11 à 11½.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; de. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 9 à 12c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 13 à 14c.; clear lake 16 à 17c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 5½; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; racoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 30c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1 à 1¼c.; noire 2½ à 2¾c.
CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à de pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 05; F $1 10; G $1 25; H $1 30; I $2 35 à 2 50; K $2 35; M $3 65; N $3 85; W G $4 00; W W $4 35. Essence de térébenthine 36½c. Jobbing 3c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20, demi-barils de mélasse 75c., hogsheads de sucre ——, barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress, bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland $3 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 50c., nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	3 25@	3 50
Pomme, le gallon	3 25@	3 40
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	8 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	1 30
Ouest	1 16@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
Californie Claret, le gallon	....@	28 00
Californie Zinfandel, le gallon	35@	75
Importé, ordinaire, la barrique	45@	1 00
Claret de famille, la barrique	57 50@	60 00
Richebon, la barrique	65 00@	80 00
Blanquefort, la barrique	....@	95 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	105 00
Château Dillon, la barrique	....@	135 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	....@	125 00
Château de Fortois, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	60
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	5 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	6 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	8 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	11 50
Imp. Château Rousset, la caisse	....@	12 25
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	16 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	18 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	2 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	2 50@	9 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	8 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co. extra dry carte	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, etc.	....@	[illegible]
D. B. Pol & Co. quarts	....@	[illegible]
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, etc.	....@	31 50
Bouche, extra sec, quarts	....@	31 00
Bouche, sec, quarts	....@	31 00
Bouche Riche, quarts	....@	27 75
Pomery Sec	....@	31 00
Veuve Clicquot	....@	31 00
Louis Roederer, quarts	....@	[illegible]
Pinte $2 de plus par caisse.		
Demorelly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demorelly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@ 12
Scantling No 1	12 00@......
No 2	10 00@......
1x12 boards, clear	14 00@......
1x12 log through	13 00@......
1x12 merchantable	10 00@......
1x12	8 00@......
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@......
Ceiling, stock, 1in	7 00@......
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@......
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mahogany timber per ton	50 00@65 00
E. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@ 3 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 00
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	11 00@12 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	....@ 25
Plaster, calcined	1 25@ ....
Fire brick, American, per 1000	25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000	27 50@ ....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@ ....
Lake fire clay	50@ ....
Sewer pipe, per foot	15@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz.	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5¼@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz.	3 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz.	3 50@ 5 00
Lyndon B.C.No 4-0@3, par douz.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 00
West Le Dew cultivator, W-lay by diese, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent Le Dew cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3.	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	2 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dew disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	2¾
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 00
I cut keen plows, pony x pts.	list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-0 x pts.	list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-0 x pts.	list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-0 x pts.	list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-0 x pts.	list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½ 8-K pony x pts., chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.	8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base.	9½
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base.	12
Spades—Ames', A. B. & Co., cross cent.	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., cross cent.	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, fewer, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	2 50
Cane knives, par douz.	4 75
Wheel barrows, par douz.	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributer	60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributer	65 00@ ....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Summit stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 25 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Grass, par livre, gross	3 @	3½
Common to fair	2½@	3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2¼@	3
Vaches communes et vieilles, par tête	9 00 @	12 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00 @	9 00
2me qualité	5 00 @	7 00
Veaux de choix	5 00 @	7 00
Communs	3 00 @	5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	5¾@	7
Fair Ouachita	....@	6
Moutons—Choice, par tête	2 00 @	2 50
Fair, par tête	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2me qualité, par tête	20 00 @	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@185
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE D'ETE

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE
—DANS L'AFFAIRE DE—
Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné comme lot No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 60 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques de choix à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp, loué à la Times-Democrat Publishing Company, à raison de $1,680 par an, occupé par C. D. Stuart, encanteur, et subdivisé en bureaux, etc., aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.

2° Ce lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations consistent en un superbe et imposant édifice à trois étages, solidement bâti, avec ornements, servant aux [illegible] de résidence, désigné par le No municipal [illegible], occupé par le populaire "Millinery Emporium" de Mme M. Olberding. Les étages supérieurs sont admirablement établis pour résidences, avec de nombreux et vastes appartements, allée pour voiture, écurie et remises, etc.

L'emplacement est de choix et central, à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'ilet le plus recherché dudit district. La propriété rapporte $900 par an.

3° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale, [illegible] par la façade rue St-Philippe de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent l'édifice vaste et attrayant à trois étages en briques, avec cour, désigné par les Nos 232, 234, 236 et 238 rue Royale et 48 rue St-Philippe. Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Bach, comme magasin de chaussures, et la confiserie de Mme Ford.

Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien ventilés, en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour l'aller et le retour du Marché Français et à une distance convenable de ce dernier, dans un quartier populeux [illegible].

4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'ilet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St Louis, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade rue Conti, [illegible] de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6, 63 pieds 4 pouces [illegible] de l'autre côté, profondeur [illegible] terrain se rapetisse de 7 pieds [illegible] et une profondeur additionnelle de [illegible] et 4 lignes, et 19 pieds 3 pouces [illegible] largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la confortable maison de résidence bien [illegible] en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons, double salle à manger, cuisine, etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur, cour pavée, citerne, water works, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $480.

5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'ilet que celui qui est ci-dessus décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6, mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 73 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent la jolie et agréable maison de résidence en briques, à trois étages, portant le No 75 de la rue Conti, confortablement subdivisée, ayant environ 10 chambres, cour, [illegible], citerne, hydrants, etc., donnant un loyer de $600 par an.

Les propriétés décrites ci-dessus sont bornées au fond par une allée ayant 3 pieds 8 pouces et 4 lignes de large, qui ouvre sur la rue Bourbon et en commun aux différentes propriétés adjacentes.

6° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, mesurant en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 106 pieds en mesure française.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à trois étages confortablement distribuée et sur un point central, connue comme le No 111 rue de la Douane, ayant de nombreux et spacieux appartements, corridor en haut et en bas, chambres à domestiques, cour pavée, waterworks, etc. Rue pavée, près des Hôtels Louisiane et Fabacher et salles à manger; à un block de la rue du Canal, ayant toujours des locataires à 1 et rapportant $42 50 par mois.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène ou Edward, Constance et Terpsichore, composée de trois lots désignés comme lots Nos 1, 2 et 3. Les lots Nos 1 et 2 mesurent ensemble 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 120 pieds 9 pouces et 2 lignes. Le lot No 3 est adjacent aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent la grande, attrayante et confortable résidence en briques à deux étages, désignée par le No municipal 145 rue Annonciation, et de l'encoignure Melpomène, subdivisée en salons doubles spacieux, grande salle à manger, lieux à l'anglaise, office, cuisine avec range, lavoir, chambres pour repasser et autres, corridor en haut et en bas, cour pavée. L'étage supérieur est des plus convenablement disposé, subdivisé en 10 grandes chambres à coucher et bien ventilées, chambre à bain, etc. Les terrains devant et sur le côté sont admirablement ornés, disposés en jardin et promenade, clôture en fer devant, etc. Le tout ayant tous les agréments modernes, avec eau, gaz, etc.

Une grande bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres, chambre pour le charbon et le bois.

Le voisinage est particulièrement attrayant, entouré par des résidences élégantes et modernes, chars urbains devant et à proximité de tous les agréments.

8° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété ci-dessus et mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène, ou la rue Edward, sur la splendide profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, subdivisé en remise et écurie ensemble avec une bâtisse en briques à un étage dans le fond. Un site élégant pour une résidence moderne.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés en coupons pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque conventionnelle et lien et privilège de vendeur sur les propriétés vendues respectivement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénation, la clause des 5 0/0 d'honoraires d'avocat et en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets ou toute partie de cela, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs. Les acquéreurs assumant les taxes de 1893 au-dessus de leurs enchères et feront un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, notaire public.
2 juin—2 4 7 14 21 28—juillet 2 5

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur dans le Premier District.

Succession d'Elizabeth Bouer, veuve de Michael Baumgartner.

No 38,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division ——, en date du 6 juin 1893 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin et la résidence productives coin des rues Poydras et Miro, à savoir: deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, étant les lots Nos 1 et 7, mesurant chacun 30 pieds de face et de largeur sur chacune des dites rues Poydras et Lafayette sur 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2, le lot No 7, 82 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence en bois à un étage, occupés par une grocerie, ayant un grand magasin avec hangar de face, 5 chambres dans le corps de la maison et 4 chambres dans une bâtisse attenante sur l'encoignure des rues Miro et Lafayette.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, désignés comme lots Nos 8 et 9. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Poydras et Tonti et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti, sur une largeur dans le fond de 30 pieds 4 pouces et 5 lignes, avec une autre profondeur de 90 pieds et 4 pouces, et le lot No 9 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces sur la ligne de côté et une façade de 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti et une profondeur sur la rue Lafayette sur une ligne irrégulière de 88 pieds 2 pouces et 1 ligne. Ensemble avec une bâtisse inachevée qui s'y trouve.

3° Trois certains terrains dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7 et 8, dans le carré d'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette—les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Le terrain No 6 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade rue Lafayette, 33 pieds, 1 pouce de façade rue Poydras; 102 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur, le plus rapproché de la ligne du terrain No 5; et 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7. Le terrain No 7 mesure 32 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 1 pouce de façade rue Poydras; 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 6; et 96 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 8. Le terrain No 8 mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 5 lignes de façade rue Poydras; 95 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7; et 91 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur et de façade rue Miro. Lesdits terrains s'étendent de Poydras à Lafayette. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le cottage double en bois Nos 514 et 514 1/2 rue Poydras, ayant 6 chambres, citernes, auvents, cours, etc. Et aussi, la maison de résidence en bois à deux étages coin des rues Miro et Lafayette, arrangée pour pension et ayant 9 chambres, citernes, cour de derrière, allée de côté, etc. Le coin des rues Poydras et Miro, consiste en un terrain vague et est un excellent site pour commerce. Les propriétés ci-après décrites sont dans le voisinage immédiat du moulin à scie Pelican, du nouveau Bassin, du chemin de fer et sont à proximité des chars de la rue de la Commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie, telle que honoraires d'avocat, en cas de saisie, et d'assurance.

L'acquéreur (ou les acquéreurs) assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant L. Fourchy, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.
10 juin—10 14 21 28—juillet 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur
—DU—
PREMIER DISTRICT.
Coin des rues St-James et Religieuses.
Succession de Mme Kate Flynn.

No 15,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St-James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues [illegible] notaire, [illegible] daté du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 10 septembre 1845. Le dit lot forme l'encoignure des rues St-James et Religieuses, et mesure 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Religieuses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, en billets signés par l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui garantis par hypothèque et privilège du vendeur. Le dit acte de vente contiendra la clause de payer frais d'avocat, à raison de 5 pour cent, au cas de procédures légales contre [illegible] pour le recouvrement du montant [illegible] assurance [illegible] des dits billets, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage
—ET—
Quatre Lots de Terre de Choix.
Coin Pauline et Dauphine.
Succession de Anton Leiding.

No 39,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre dans l'ilet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No 12, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 8 mars 1859; lesquels lots se joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur; le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile aux chars, etc.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et une valeur estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR PARTAGE.
Agréable résidence cottage,
No 131 rue Palmyre,
Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVORN ET ALS. VS. Mme MARY KLEVORN ET ALS.

No 38,799—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

La jolie résidence-cottage simple en bois, No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc., décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de chars à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,111—Division D—Thomas Mangan vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Mangan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire public, à son Bureau No 135 rue Gravier en cette ville, le JEUDI, 22me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—27 et 28 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.
No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.
A L'ENCAN.
Succession de Mme Bertha Diefenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, en pied américain, quarante trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé de tout du lot No 8, sur un plan annexé à un acte de J. R. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846 déposé à l'étude de G. W. Bethune, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambre à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux caves, hangar, remises, à arts, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 23—juil 5 12 au 19

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

La nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étages, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No 37,927 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balestrecci), Docket No 37,927, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 40 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnée ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront toutes assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
7 juin—7 14 21 28—juillet 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bateau à vendre, manoeuvres, divers articles, etc.

Succession d'Hermann Gehr.—No 38,860.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—LUNDI, le 19 juin 1893, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 6 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Hermann Gehr, il sera vendu, à l'encan, au chantier de F. Kopp, Milneburg, à savoir: Un bateau à voile, manoeuvres, actuellement dans ledit chantier, ensemble avec un lot d'articles divers.
Conditions—Comptant.
7 juin—7 14 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Troisième District.
Cottage coin Louisa et Bourgogne.
Un lot rue Bourgogne.
Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée, dudit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 avril 1893 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Remparts, Bourgogne et Louisa, mesurant 42 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 82 pieds le long de la rue Bourgogne. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, une bâtisse à deux étages dans le fond. Ledit lot est situé dans le voisinage convenable.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le même district et ilet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot 11 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 20 0/0 du prix d'enchère au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 3me District.
Succession de Franz I. D. Gunther.
No 38,328. Division E.
Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 33 Passage de la Bourse—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs-Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises, le rez-de-chaussée à l'usage de la fabrication de citerne ou atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéro municipal 469 rue Bourgogne.

2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même ilet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant George C. Préot, notaire.
9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,
Entre les rues Jackson et Philip.
Succession de Fred Bork et sa femme.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, par ordre de, et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893. Docket No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur une largeur dans le fond, chacun, de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 3 la plus rapprochée de l'avenue Jackson, 120 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Philip, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent Quelques Vieilles Maisons en bois, Hangars, etc.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant au [illegible].

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 11 18 25—juil 2 9 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Jolis Cottages Doubles en Bois,
Rémunératifs.
114, 114-1/2, 116 et 116-1/2
RUE PLEASANT,
Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Thomas A. Stephens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,871.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 23 mai 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 25 mai 1893, dans la succession, mentionnée ci dessus, la propriété ci après décrite, savoir:

1° Le joli cottage double en bois Nos 114 et 114 1/2 rue Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un esquisse par S. G. De L'Isle voyer, datée le 10 mai 1893, et mesure 27 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance, 81 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Magazine, puis une seconde profondeur de 39 pieds à la ligne du fond qui a 30 pieds de largeur.

2° Le charmant cottage double en bois Nos 116 et 116 1/2 rue Pleasant adjacent et dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur l'esquisse ci dessus, et mesure 28 pieds de face sur la rue Pleasant sur 143 pieds 11 pouces de profondeur courant à travers et ayant une façade sur la rue Toledano de 28 pieds. Les deux lots de terre décrits ci-dessus ont l'usage d'une allée en commun ouvrant sur la rue Pleasant, 3 pieds de large et 81 pieds de profondeur.

Ces cottages sont bien loués à des locataires qui paient promptement, sont près du marché de la rue [illegible], des lignes de chemins de fer, des églises et des écoles et sont des placements sûrs et rémunératifs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et la police transférée au vendeur, et les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. C. Préot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

No 33,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 25 mai 1893 et d'un ordre supplémentaire daté le 26 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Polymnie et Felicité, et mesurant 37 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Polymnie et autres lignes entre les rues Carondelet et Polymnie ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 436 et 436 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—3 10 17 24 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

14
LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian K. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire, Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, en date du 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Treize lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Antonia St Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 21 inclusivement mesurant ensemble 320 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Antonia sur 106 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face sur la rue Galvez sur 153 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1893; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Flower, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Birba.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 35,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.

2° Un certain lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.
Deux jolis lots pour bâtir.
Conrad G. Reubenkoenig et al. vs. les mineurs Lizette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté le 3 décembre 1892 homologuant les délibérations d'un conseil de famille devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, tenu le 29 novembre 1892, dans la succession d'Elise Martha Reubenkoenig femme décédée de John Henry Winckler, No 36,921, de la Cour ci-dessus, la propriété décrite ci-après:

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, mesurant ensemble: le lot No 9, 30 pieds de face à la rue St-Claude et le lot No 11, 28 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds chacun; le lot No 11 formant l'encoignure des rues St-Claude et Piété. Sur une avenue large, près des lignes de chars urbains.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24—juillet 1 5

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 348,452 09
Change	351,657 53
Prêts sur demande et escomptes	1,461,302 84
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,042 00
Taxes	10,030 00
Total	$2,727,527 96
Fonds-capital	$200,000 00
Profits non divisés	372,964 02
Dépôts individuels	2,152,305 85
Dividendes non payés	2,078 00
Total	$2,727,527 96

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de mes connaissances et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 janv—